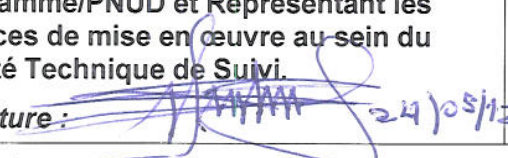


FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX – BURUNDI

RAPPORT NARRATIF SUR LES PROGRES REALISES

Période Couverte: 21 septembre au 31 décembre 2011

<p>Entité des Nations Unies qui soumet le rapport : Soumis par :</p> <p>Justin Singbo, Directeur-Pays Adjoint-Programme/PNUD et Représentant les Agences de mise en œuvre au sein du Comité Technique de Suivi.</p> <p>Signature :  24/05/12</p>	<p>Domaine prioritaire: Renforcement de l'état de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité de genre (Axe 1 du CSLP-II)</p>
<p>No du Programme: PBF/DBI/A-9</p> <p>Titre du programme : Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socio économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit</p>	<p>Rapport No.: 1</p>
<p>Période couverte par le rapport: Septembre – décembre 2011</p>	<p>Budget du Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds de consolidation de la paix : 10, 000,000.00 US\$

Partenaires d'exécution:

- GOUVERNEMENT
- PNUD
- HCR
- BIT
- ONUFEMMES
- UNFPA
- FAO

Etendue/Couverture géographique du projet: Provinces Bubanza, Cibitoke et Bujumbura Rural

Abréviations et acronymes :

- CCDC : Comité Communal de Développement Communautaire
- CPD : Comité Provincial de Développement
- CNTB : Commission Nationale Terre et autres Biens
- MSNDPHG : Ministère de la Solidarité Nationale des Droits de la Personne Humaine et du Genre
- NRC : Norwegian Refugee Council
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PARESI : Programme d'Aide aux Rapatriement et à la Réintégration des personnes Sinistrés
- PDI : Personnes Déplacées Internes
- RDExC : Rapatriés, Démobilisés et les Ex Combattants
- UNDAF : United Nations Development Assistance Framework (Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement)
- VRIs : Villages Ruraux Intégrés

Durée du programme:

Date de départ¹: septembre 2011

Date de clôture: 31 décembre 2013

¹ Date de transfert des fonds par le Bureau MPTF

RAPPORT NARRATIF

I. BUT DU PROGRAMME

1.1. Objectif et résultats attendus

Le programme a pour objectif stratégique d'appuyer les communautés, les structures étatiques et les organisations de la société civile au niveau local pour qu'elles prennent en charge les besoins de relèvement socio-économique et participent effectivement au processus de consolidation de la paix et de la démocratie.

Les résultats attendus du programme sont les suivants :

- Le Groupe Sectoriel Relèvement Communautaire, Rapatriement et Réintégration qui est la structure de coordination du présent programme est renforcé;
- Les structures décentralisées, provinciales et communales sont renforcées pour répondre aux besoins de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit et le relèvement communautaire ;
- Les groupes réintégrés vivent progressivement en harmonie avec les communautés d'accueil en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes ;
- L'accès aux services sociaux de base est assuré pour les Rapatriés, Démobilisés et les Ex Combattants et autres vulnérables (soins de santé primaire accessibles, eaux, hygiène et assainissement effectifs, scolarisation accessible et fonctionnelle dans les communautés d'accueil) ;
- Un logement durable et de qualité est garanti aux Rapatriés, Démobilisés et les Ex Combattants et autres groupes vulnérables ;
- Les communautés ont les capacités techniques et financières pour monter des entreprises locales (agricoles et non agricoles) novatrices, génératrices d'emploi et de revenus ayant une valeur ajoutée pour la consolidation de la paix.

1.2. Liens avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté-II (CSLP-II)

Le CSLP-II finalisé en janvier 2012 intègre les priorités de consolidation de la paix. Les aspects de consolidation de la paix constituent un des 5 principaux défis et enjeux du développement définis par le CSLP-II. Le présent programme contribue aux résultats définis dans l'axe 1 "*Renforcement de l'état de droit, bonne gouvernance et égalité de genre*" où la réintégration des victimes du conflit dans la vie économique et sociale est une priorité.

1.3. Stratégies de mise en œuvre

Etant donné le retard de mise en place de l'unité de gestion du projet, les activités du programme ont été conjointement coordonnées par le Ministère de la Solidarité Nationale et le bureau de la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies, avec l'appui des experts sectoriels des Agences de mise en œuvre du programme. C'est ainsi que l'approche programme a été adoptée, à travers un processus inclusif et participatif à tous les niveaux depuis l'élaboration du programme.

L'implication des acteurs nationaux, que ce soit au niveau national ou provincial a été au centre des sessions de planification des activités du programme.

II. RESSOURCES

Ressources financières :

Le montant total des allocations du programme s'élève à USD 10.000.000 USD, ce qui représente la somme de la nouvelle allocation de USD 9, 200,000 et majorée de USD 800,000 provenant du solde provenant des projets PBF clôturés. Le montant alloué à chaque Agence a été débloqué en totalité en septembre 2011.

Ressources humaines :

Le recrutement du personnel de l'Unité de gestion du programme était bien avancé au 31 Décembre 2011. Il s'agit de : (1) Conseiller Technique Principal international et d'un personnel local composé d'un (1) Chargé de programme, 1 Assistant(e) Administratif (ve), 4 Volontaires des Nations Unies et 4 Chauffeurs. Le Directeur National n'était pas encore désigné.

III. MODALITES D'EXECUTION ET DE SUIVI

▪ **Modalités d'exécution**

Au niveau du Gouvernement, les résultats attendus du programme ont été poursuivis sous la responsabilité du Ministre de la Solidarité Nationale des Droits de l'Homme et du Genre. Au sein du système des Nations Unies, l'accomplissement des objectifs et des résultats attendus du programme est placé sous la responsabilité globale de la Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies et Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies. La Coordinatrice Résidente est considérée comme agent de gestion et des memoranda d'entente sont signés avec les Agences participantes.

- **Le Comité de Pilotage** co-présidé par le Gouvernement et la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Burundi a mené les activités suivantes: (i) L'examen des propositions du programme et s'est assuré de sa conformité avec les priorités de consolidation de la paix ; (ii) a approuvé le programme avant sa transmission à PBSO pour financement. Dans ce travail, il a été techniquement appuyé par le **Groupe d'Appui à la Consolidation de la Paix** composé du Groupe d'Experts Sectoriels issus du Gouvernement, de l'Unité Suivi et Evaluation du BNUB et du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage Conjoint. Le groupe a également facilité la coordination et la planification des activités préparatoires avant la mise sur pied de l'Unité de gestion.
- **Le processus de mise en place du Comité Technique de Suivi** était en cours au 31 décembre 2011. Le Comité Technique de Suivi sera co-présidé par le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre et un représentant des Agences des Nations Unies de mise en œuvre.
- **Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre**, a assuré la codirection du programme, conjointement avec la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies. Depuis l'élaboration du programme, un Directeur National était déjà désigné pour assurer la mobilisation des intrants de la partie nationale à temps et la mise en place des conditions nécessaires pour l'exécution du programme.

- **Les Agences partenaires des Nations Unies (PNUD, ONUFEMMES, UNFPA, BIT, HCR et FAO)** ont reçu du Bureau MPTF les fonds alloués en septembre 2011. Dans ce cadre, chaque Agence partenaire est chargée de la gestion des fonds alloués aux activités sous sa responsabilité. Chaque agences a mis à la disposition 1 ou 2 experts sectoriels, payés sur leurs fonds propres afin d'appuyer l'Unité de gestion du programme, et d'assurer le contrôle de qualité dans la mise en œuvre et la gestion du programme.
- **Modalités de suivi et évaluation**
Un plan de suivi évaluation assorti d'un budget a été élaboré et fait partie intégrante du programme. Il permettra d'assurer le suivi du programme à 3 niveaux sous la coordination du Groupe d'appui du Comité de Pilotage Conjoint :
 - l'Unité de gestion du programme responsable pour le suivi régulier des activités, et pour la production périodique des rapports narratifs et financiers;
 - le Comité Technique de Suivi responsable auprès du Comité de Pilotage Conjoint pour le suivi périodique des résultats atteints par le projet, ainsi que la revue des rapports produits par l'unité de gestion ;
 - le Comité de Pilotage Conjoint responsable de commanditer et d'approuver le rapport d'évaluation de l'impact du programme sur la réintégration et la consolidation de la Paix.

Avec l'appui de l'Unité suivi-évaluation du BNUB, des outils de collectes régulières des données de suivi et évaluation étaient en cours de finalisation.

IV. RESULTATS

▪ **Résultats atteints :**

Les fonds en faveur du programme ont été mis à disposition en septembre 2011 et quelques activités ont été menées au cours du dernier trimestre :

1. Activités préparatoires pour faciliter le processus de lancement effectif des activités du programme :
 - *Le lancement officiel des activités du programme* effectué dans la province de Bubanza a permis de sensibiliser les autorités au niveau central et décentralisé pour une meilleure appropriation des résultats attendus du programme ;
 - Le processus pour le recrutement des membres de l'Unité de Gestion a été lancé ;
 - La mise à disposition des équipements provenant des projets clôturés a permis de minimiser le coût et les délais de mise en œuvre du programme,
 - Elaboration du Plan de Travail Annuel Intégré dont la validation est prévue début 2012.
2. Monitoring des conditions de réintégration

L'appui PBF a permis à la Ligue des Droits de l'Homme ITEKA, un des partenaires du HCR de poursuivre le monitoring constant des conditions de réintégration et de protection en vue de garantir la non discrimination des rapatriés et le respect des droits de l'Homme dans les zones de retour. Le monitoring a permis d'identifier et d'assister les rapatriés confrontés à des problèmes de conflits fonciers. Sept (7) enquêtes thématiques ont été réalisés dans les zones de retour (Impact du *Cash grant*, la santé dans les Villages Ruraux Intégrés (VRIs), l'éducation dans les VRIs, la

formation professionnelle, les violences basées sur le genre, la documentation individuelle, les rapatriés vulnérables assistés en 2010). L'appui PBF a contribué à hauteur de 25% dans les activités 2011 de la Ligue Iteka.

3. Profilage des personnes déplacées internes

La contribution PBF a permis au Programme d'Aide aux Rapatriement et à la Réintégration des personnes Sinistrés (PARESI), un autre partenaire du HCR, de poursuivre l'appui donné au Groupe thématique chargé de la Recherche des Solutions Durables pour les Personnes Déplacées Internes créé en 2010, dans lequel participe le HCR. L'opération de profilage cofinancée avec le Norwegian Refugee Council (NRC), UNFPA et Banque Mondiale a été finalisée. Elle a abouti à déterminer un effectif de 78,796 personnes déplacées internes vivant sur 120 sites à travers le pays. Le rapport sur le profilage a été produit et sera validé par le Gouvernement début 2012. L'appui PBF a contribué à hauteur de 60% aux activités de profilage réalisées par PARESI en 2011.

- **Contraintes majeures** : pas de contraintes majeures.
- **Retard dans l'exécution du programme** : pas de retard accusé au 31.12.2011
- **Partenariat clés et collaboration inter Agences** : six Agences ont collaboré pour l'élaboration du programme et sont impliquées dans sa mise en œuvre. Un plan de travail intégré en cours de finalisation permettra aux agences d'avoir une vision commune et de créer des synergies. En plus de l'Unité de gestion prévue par le programme, les six Agences ont mis à la disposition du programme des Experts sectoriels pour appuyer sa mise en œuvre.

V. PLAN D'ACTION 2012

- Poursuites des activités préparatoires pour le démarrage effectif des activités du programme :
 - Mise sur pieds de l'Unité de gestion et du Comité Technique de Suivi,
 - Approbation de Plan de travail annuel intégré,
 - Démarrage effectif du programme avec les principales activités ci-après :
 - ✓ Renforcer la structure de coordination qu'est le Groupe Sectoriel Relèvement Communautaire, Rapatriement et Réintégration ;
 - ✓ Renforcer les structures décentralisées, provinciales et communales pour répondre aux besoins de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit et le relèvement communautaire ;
 - ✓ Les groupes réintégrés vivent progressivement en harmonie avec les communautés d'accueil en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes ;
 - ✓ Assurer l'accès aux services sociaux de base pour les RDExC et autres groupes vulnérables (soins de santé primaire accessibles, eaux, hygiène et assainissement effectif, scolarisation accessible et fonctionnelle dans les communautés d'accueil) ;
 - ✓ Garantir un logement durable et de qualité aux RDExC et autres groupes vulnérables ;
 - ✓ Renforcer les capacités techniques et financières des communautés pour monter des entreprises locales agricoles et non agricoles novatrices,

génératrices d'emploi et de revenus ayant une valeur ajoutée pour la consolidation de la paix ;

- ✓ Renforcer et appuyer la diversification des systèmes de production agricoles et non agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire des populations affectées par le conflit ;
- ✓ Mettre en place et renforcer les services et les infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation.